



Fiche DS - 2

CDD - TEMPS PARTIEL : UN FOCUS INDISPENSABLE POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES DIFFÉRENTES FORMES DE TRAVAIL

Objectifs

- **Dresser** un panorama des règles légales et jurisprudentielles applicables
- **Maîtriser** le recours et la gestion des CDD et la rédaction du contrat de travail à temps partiel
- **Etre informé** des souplesses et des risques afférents à ce type de contrat
- **Assurer** la gestion des horaires de travail et leurs évolutions au cours du CT
- **Respecter** les prescriptions relatives aux heures complémentaires
- **Valider** ses pratiques

Programme

■ Les contrats à durée déterminée [CDD] :

- Identifier les cas de recours :
 - Les cas autorisés
 - Les cas interdits et les sanctions afférentes
- Gestion du CDD :
 - Les formalités d'embauche
 - La rédaction du contrat et les mentions obligatoires
 - Le délai de remise
 - Le statut du salarié en CDD
- Le renouvellement et la succession de CDD :
 - Le renouvellement
 - La succession
- La fin du CDD :
 - L'embauche définitive en CDI
 - La rupture à terme et avant terme
 - Les indemnités de rupture
- Les sanctions en cas de méconnaissance des règles légales :
 - La requalification du contrat
 - Les autres sanctions

■ Le travail à temps partiel :

- La mise en place du travail à temps partiel :
 - Principes généraux à propos du travail à temps partiel
 - Conditions de mise en place
- Le contrat de travail à temps partiel :
 - La forme et le contenu du contrat
 - La répartition de la durée du travail sur la semaine ou sur le mois
 - La modification des horaires de travail
 - La limitation des coupures quotidiennes
- Le régime juridique des heures complémentaires :
 - Les limites applicables
 - La rémunération
 - La réévaluation de l'horaire de travail
- Le statut du salarié à temps partiel :
 - Cumul d'emploi et durées maximales de travail
 - Le principe d'égalité de traitement
 - Les règles de priorités d'accès aux postes à temps plein
- Les sanctions applicables en cas de non-respect de la législation :
 - La requalification du contrat en emploi à temps plein
 - Autres sanctions réglementaires

Date(s) :

21 et 28 février 2017

Lieu :

Maxéville

Durée :

2 jours – 14 heures

Coût :

■ 500 €

Public :

Responsable ressources humaines et de la formation / Responsable de paie / Comptable

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et/ou méthodologiques ; Analyse des textes et de la jurisprudence
- Echanges de pratiques au sein du groupe ;
- Remise d'un support pédagogique

Intervenants :

■ **Sérgio VELOSO**,
Juriste en droit Social, Conseiller technique à l'Uriopss Lorraine

Le + de cette formation

Remise de modèles de documents à l'issue de la formation